



Bernin, le 27 juin 2023

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 25 JUILLET 2023

INFORMATION RELATIVE AU NOMBRE TOTAL DE DROITS DE VOTE ET D' ACTIONS COMPOSANT LE CAPITAL SOCIAL

Dénomination sociale de la Société :

SOITEC
Parc Technologique des Fontaines
Chemin des Franques
38190 BERNIN
FRANCE

Date d'arrêté des informations⁽¹⁾	14/06/2023
Nombre d'actions composant le capital social	35 589 417
▪ dont actions ordinaires ⁽²⁾	35 589 417
○ <i>dont actions disposant d'un droit de vote double</i>	10 186 553
○ <i>dont actions privées de droit de vote (actions auto-détenues)</i>	4 221
▪ dont actions de préférence 2 ⁽³⁾	0
Nombre total de droits de vote théoriques (bruts)⁽⁴⁾	45 775 970
▪ dont actions privées de droits de vote (<i>actions auto-détenues</i>)	4 221
Nombre total de droits de vote exerçables (nets)⁽⁵⁾	45 771 749

(1) En application de l'article R. 22-10-23 du Code de commerce, la date d'arrêté des informations est la date de publication au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) de l'avis de réunion de l'Assemblée Générale Mixte convoquée pour le 25 juillet 2023.

(2) Actions ordinaires de 2,00 € de valeur nominale chacune, cotées sur le marché réglementé d'Euronext à Paris sous le code ISIN FR0013227113 et le mnémonique « SOI ».

(3) Actions de préférence 2 de 2,00 € de valeur nominale chacune et non admises à la cote.

(4) Le nombre de droits de vote théoriques (ou droits de vote « bruts ») sert de base de calcul pour les franchissements de seuils. Conformément à l'article 223-11 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), ce nombre est calculé sur la base de

l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote (simple ou double), y compris les actions privées de droit de vote (par exemple, les actions auto-détenues).

- (5) Le nombre de droits de vote exerçables (ou droits de vote « nets ») est calculé après prise en compte du nombre d'actions bénéficiant du droit de vote double, et déduction faite des actions privées de droit de vote (par exemple, les actions auto-détenues).